SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

CNEA du 30 juin

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



La DGER ne répond que partiellement aux questions des organisations syndicales quant à la rentrée 2026. La rénovation du Bac Pro CGEH en « conduite de l'activité hippique » a encore du mal à convaincre et fait craindre pour le CGEA. Des nouvelles mentions pour le bachelor ont été validées par le CNEA. Pour le Pacte, il faudra attendre fin juillet.

Introduction sur les conditions d'examen en pleine canicule, les personnels sont remerciés pour leur investissement lors de la session 2026 par le DGER adjoint. Un retex sera fait et des dispositions seront arrêtées pour les années à venir.

Réponses aux points des DL (lire celle du SEA-UNSA en fin de CR) :

- Le cap fixé est le même que les années précédentes : aucune surprise et « ça convient à tout le monde » ;
- **Le Pnod et les Bachelors** sont des nouveaux objets à la rentrée scolaire, un évènement national aura lieu avec les ministres concernés pour lancer le Pnod ;
- Pour mettre en œuvre ces politiques nationales ambitieuses, le nouveau **programme de formation national** est mis en place à la rentrée prochaine ;
- Sur les moyens dédiés à l'EA, la DGER porte l'augmentation de personnels dont des créations de postes en médico sociaux (**demande du SEA-UNSA**) ;
- **Pacte** : le rapport du CGAAER met en avant les bénéfices du Pacte. D'ici fin juillet, le Dger adjoint espère avoir le montant des crédits ;

- Conditions de travail des contractuels : rappel du rdv du 7 juillet au cabinet du ministère.

Rien sur les sujets en tension exprimés par les syndicats.

1- Création de la spécialité « Conduite d'activités hippiques » du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance

Pour le SEA-UNSA, ce Bac Pro CAH ne répond qu'à une partie de la profession et crée un emploi qui pourrait être au mieux du type « agent de maîtrise » et oblige à se former après la sortie de ce diplôme pour acquérir des compétences complémentaires (ex : le débourrage). Cette orientation des Bac Pro vers la posture « d'ouvrier ou employé hautement qualifié » ne satisfait pas le SEA-UNSA, qui le dénonce depuis 10 ans, du fait d'un manque de connaissances approfondies de l'entreprise et de la gestion. Une grande inquiétude porte sur la rénovation du Bac Pro Cgea, le CAH est-il préfigurateur ?

Pour la Dger, le positionnement sur le Bac Pro Cgea devrait se situer entre les attendus de France compétences pour un diplôme de niveau 4 et les attendus d'un chef d'exploitation, cet équilibre demande de la réflexion. Les travaux d'investigation sont dans la première phase, des échanges en GT Cnea auront certainement lieu au premier semestre 2027. **On sent que la DGER marche sur des œufs.**

Vote CNEA : Pour : 31, Contre : 5, Abstention : 4 dont le SEA-UNSA

2- Plusieurs certificats de spécialisation ont été présentés : "Commercialisation des vins" de niveau 4, "Restauration collective durable" de niveau 3 et "Transformation et commercialisation des produits issus de la ferme" et ont reçu des avis favorables du Cnea.

3- Un texte fixe les aménagements d'épreuves en langue étrangère pour le BTSA en fonction du type d'handicap. Selon l'incapacité à évaluer, une partie des capacités langagières peut être dispensée mais en aucun l'épreuve complète.

Le SEA-UNSA a mis en avant un oubli : l'évaluation de la capacité 6.3. du BTSA TC, la Dger et l'inspection vont corriger le texte.

Ce texte a reçu un avis favorable, dont les votes du SEA-UNSA

4- **Le Cnea s'est positionné sur 3 nouvelles mentions du bachelor agro : « forêts, valorisations et transitions », « énergétique agricole » et « génie de l'eau en agriculture ».**

Ces mentions ouvriront dans les consortiums qui seront accrédités à la rentrée 2027. Une mention est en travaux pour 2028, elle porte sur la production et la gestion de la biomasse en agriculture.

Le SEA-UNSA a souligné l'importance de développer des mentions articulées avec différents BTSA. Dans cette perspective, nous proposons la création d'un bachelor consacré à l'aménagement urbain. Cette formation répondrait aux enjeux actuels de végétalisation des espaces urbains, d'adaptation des villes aux épisodes de fortes chaleurs liés au changement climatique et de gestion durable de la ressource en eau. Elle s'appuierait sur les compétences acquises en BTSA Aménagements Paysagers (AP), e n BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN) ainsi qu'en BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU), afin de former des professionnels capables de concevoir des aménagements urbains résilients intégrant les enjeux de biodiversité, de désimperméabilisati on des sols, de récupération et de valorisation des eaux pluviales, ainsi que de gestion écologique des espaces.

Pour la Dger il n'y a pas pour l'instant de nouvelle mention à l'étude, un rappel à la Losarga est fait qui précise que les bachelors sont axés sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

Les demandes de consortiums de la campagne 2026 impliquent 2 à 3 établissements. 38 dossiers déposés actuellement et à l'étude par l'IEA. Plus d'information en septembre.

Les 3 nouvelles mentions ont reçu un avis favorable, le SEA-UNSA a voté pour.

DL : CNEA : 30 juin 26

Madame la Ministre,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs les membres du Cnea

Quelques réflexions suite à cette année scolaire :

1- Ce Cnea doit donner son avis sur le Bac Pro CAH qui n'est pas qu'un simple changement de nom, mais également de métier, à la demande d'une partie de la profession. **Cette rénovation**, comme les autres bac pro, **ne satisfait pas** le SEA-UNSA. **Il est devenu urgent de repenser la construction collective des référentiels qui ne peut se limiter au seul GT en amont de la CPC.**

2- Le SEA-UNSA se satisfait du déploiement des bachelors, tout particulièrement par les consortiums publics **qui démontrent la capacité de nos EPL et établissements du sup à répondre aux enjeux de formations.** Cette amélioration de l'offre de formation est censée renforcer **la place de l'EA** public face à la baisse démographique et **répondre aux besoins de la profession agricole qui doit intensifier la transition agroécologique et environnementale hors des lobbys agroalimentaires.** Tout cela s**ans négliger les personnels investis au quotidien dans les EPLEFPA qui vont se retrouver très rapidement en surcharge (surchauffe**) sans une augmentation significative des moyens en personnel. Le SEA-UNSA souhaite vivement la création d'autres mentions de bachelor pour élargir l'offre et faire suite à l'ensemble des BTSA

3- Santé mentale : plusieurs GT ont porté sur les violences scolaires et la santé mentale des apprenants, ces GT devront se poursuivre au cours des années scolaires, tant le sujet est permanent. **Pour y faire face et agir avec force, il convient d'apporter une réponse collective, le SEA-UNSA demande, une fois de plus, la constitution d'équipes médico sociales.** Demander aux seuls personnels en place actuellement dans nos EPL sera un échec, non pas que les collègues se désintéressent du sujet, loin de là, mais il nous faut des professionnels formés et surtout ne pas penser que cette mission sera, encore une fois, portée par les équipes qui sont déjà débordées et sujettes à des problèmes de santé....

4- Les collègues actuellement en réunion de fin d'année scolaire préparent la rentrée prochaine, le point sur le Pacte enseignant est à l'ordre du jour. Que vont répondre les directeurs et leurs adjoints ? Rien. Pourquoi ? Car aucune information n'est connue à ce sujet. **Même si le SEA-UNSA réaffirme son opposition à ce dispositif, il convient de constater qu'il est attendu par certains collègues investis dans les missions du Pacte.**

Santé mentale : stop aux belles paroles et à l'affichage politique, il est urgent d'agir!

Soutenez notre pétition pour l'urgence d'un pacte national pour la santé des jeunes.

[Lien pour signer la pétition]

Protéger la santé mentale, physique et s l'avenir de



toute la société.